



Lettre d'information du CNG numéro 13 - mars 2023

Edito

Je suis heureuse d'avoir rejoint le CNG que je connais bien et dont j'ai suivi les évolutions ces dernières années en étant membre du Conseil d'administration.

Durant ma carrière hospitalière mais aussi lorsque j'étais présidente de la conférence des DG de CHU, j'ai vu se densifier et se complexifier de nombreux actes de gestion. Parallèlement, j'ai remarqué que le CNG savait toujours répondre aux nombreuses missions qui lui étaient confiées et surtout qu'il les menait à bien grâce à des équipes solides.

A l'heure où mon mandat de directrice générale commence, j'ai bien conscience que des défis majeurs sont encore devant nous et que nos équipes seront soucieuses de mener à bien les missions complexes à forts enjeux qui sont les nôtres.

Soyez assurés que nous poursuivons nos efforts pour être au plus près de vos attentes et vous accompagner de façon adaptée.

Bien à vous,

Marie-Noëlle GERAIN BREUZARD
Directrice générale du CNG

Marie-Noëlle GERAIN BREUZARD, nouvelle Directrice Générale du CNG

Marie-Noëlle GERAIN BREUZARD a rejoint le CNG en tant que Directrice Générale le 1er mars dernier. Directrice d'hôpital depuis 1985, elle a effectué sa carrière à l'Assistance publique-hôpitaux de Paris (AP-HP), essentiellement à des fonctions de Direction des ressources humaines.

Elle fut également directrice du CHI de Créteil (Val-de-Marne) de 2011 à 2014, avant de prendre la direction du CHU de Tours jusqu'à février 2023. Elle a également présidé, jusqu'à sa nomination au CNG, la Conférence des directeurs généraux de CHU de juin 2020 à 2023.



Marie-Noëlle GERAIN BREUZARD va piloter, en s'appuyant sur l'expertise des équipes, les grands enjeux de suivi et d'accompagnement des Praticiens Hospitaliers, Hospitalo-Universitaires et des directeurs de la fonction publique hospitalière ; le développement

de l'appui managérial aux décideurs hospitaliers ; les nombreux dossiers importants de ce début 2023 comme la réforme de la R2C (Réforme du second cycle des études de médecine), les autorisations d'exercice des praticiens à diplôme hors Union Européenne (PADHUE) ou encore les travaux à venir en lien avec l'évolution de la gouvernance hospitalière et la réforme de la haute fonction publique.



1 Question, 1 Réponse !

👉 **En tant que praticien hospitalier, dans quels cas puis-je bénéficier d'une mise en disponibilité ? A qui dois-je adresser ma demande ?**

Le praticien hospitalier (PH) qui souhaite faire une demande de mise en disponibilité doit avoir validé sa période probatoire au préalable. Il adresse au directeur général du CNG sa demande sous couvert du directeur de l'établissement, par voie postale en courrier recommandé avec accusé de réception deux mois avant la date souhaitée de départ. Il doit pour cela prendre l'attache, au préalable, de son directeur d'établissement afin de l'en informer et de s'entendre sur une date de départ.

La disponibilité est une position statutaire pendant laquelle le praticien est placé temporairement hors de son administration d'origine.

« Mon choix, mon engagement » : lancement de la campagne de promotion des praticiens hospitaliers (PH)



Il y a 18 mois, nous lançons la première campagne de promotion des métiers en commençant par les métiers de direction de la Fonction publique hospitalière. Aujourd'hui, démarre la seconde campagne, visant à promouvoir les métiers de praticien hospitalier (PH).

Déconstruire les stéréotypes, mettre un terme aux idées reçues et valoriser des métiers méconnus, tels sont les objectifs de la campagne initiée par le CNG.

Vous souhaitez témoigner ? [Contactez-nous](#) !

Découvrez les témoignages de PH

[Publication] Le guide pour la réalisation des entretiens professionnels des PH



A la suite de la réforme du statut des Praticiens hospitaliers (PH), et après un travail d'approfondissement et de réflexion mené par un groupe de travail national, le CNG a publié deux guides RH :

- Guide de gestion statutaire des praticiens hospitaliers,
- Guide pour la réalisation des entretiens professionnels des praticiens hospitaliers.

Le [premier tome](#) publié en septembre dernier contient des informations pratiques sur le concours national de praticiens hospitaliers, le processus de recrutement des praticiens hospitaliers et la période probatoire. Il propose également deux documents modifiables pour faciliter l'élaboration du profil de poste et la conduite des entretiens prévus au cours de la période probatoire.

Le deuxième tome, destiné à un public plus large allant des Présidents de CME, chefs de pôle, chefs de service, aux responsables d'UF et de directions qui s'engagent dans une démarche nouvelle et veulent nourrir la réflexion à l'échelon de leur établissement. Il permet également aux praticiens hospitaliers de préparer leur entretien.

Cet ouvrage propose lui aussi deux documents modifiables pour s'adapter à chaque situation : une trame d'entretien professionnel et une maquette de profil de poste telle que prévue par l'arrêté du 5 février 2022.

Bonne lecture !

[Télécharger le Guide](#)

[Télécharger l'annexe 1](#)

[Télécharger l'annexe 3](#)

Se faire coacher dans sa prise de poste : L'étape clé dans votre dynamique de carrière !

Les demandes de coaching de prise de poste adressées au Bureau Coaching et Développement professionnel du CNG connaissent une augmentation constante.

Dans la Fonction Publique Hospitalière, la prise de poste constitue une phase intense et mobilisatrice qui implique fortement Praticiens Hospitaliers et Directeurs.

[Lire la suite](#)



QVT Directeurs, on en parle



Quels sont les dispositifs mis à disposition des directeurs en termes de QVT par le CNG ?

Découvrez les dispositifs mis à disposition en termes de QVT par le CNG, comment en bénéficier et qui sont les personnes ressources identifiées au CNG comme référents de ces sujets :

Visionner la vidéo

Logimedh

Une nouvelle équipe projet

Le principe du déploiement du socle commun de LogimedH (tour de recrutement et tableau des emplois) sur tout le territoire national a été validé lors du comité de pilotage national du projet (COFIL). Cette diffusion nationale, démarrée en 2022, sera échelonnée, région par région, sur une durée de trois ans.



Lire la suite

Un outil national dématérialisé de gestion et de pilotage des RH médicales

Application web partagée entre les établissements publics de santé, les agences régionales de santé et le Centre national de gestion, Logimedh vise une gestion et un suivi améliorés de l'ensemble des postes, des praticiens et de leurs affectations dans les établissements, à partir notamment d'un import des données des logiciels de gestion RH des établissements.

Lire la suite



Présentation de l'équipe CNG

Voir la vidéo



Présentation de l'équipe Magellan

Voir la vidéo

Le portrait

Noémie Schoebel, Directrice d'hôpital au GHU Paris psychiatrie & neurosciences



Noméie SCHOEBEL,
Directrice des
Ressources
Humaines au GHU
Paris psychiatrie &
neurosciences vous
présente son métier
de DH.

Voir le
témoignage

Noémie SCHOEBEL

"C'est un métier passionnant ! On a la chance d'avoir beaucoup de responsabilités, de marge de manœuvre et d'autonomie et où on peut mettre en place des actions dont on voit rapidement les effets. Professionnellement c'est très intéressant."

#inspirantes

L'Agenda du CNG

- 04/04** : Instance collégiale Directeur d'établissement Sanitaire, Social et médico-Social
- 07/04** : Publication au JO des avis de vacance d'emplois fonctionnels Directeurs des Soins
- 13/04** : Publication au JO des postes vacants de Directeur d'établissement Sanitaire, Social et médico-Social
- 20/04** : Publication au JO des vacances d'emploi de Directeur d'établissement Sanitaire, Social et médico-Social adjoints
- 27/04** : Publication au JO des postes vacants de Directeurs des Soins
- 02/05** : Ouverture des inscriptions aux Epreuves de Vérification des Connaissances
- 04/05** : Instance collégiale Directeur d'hôpital
- 04/05** : Présence du CNG au Salon national choisir le service public
- 19/05** : Journée de fermeture du CNG
- 23 au 25/05** : Présence du CNG au Salon SantExpo

Connaissez-vous les N° verts à votre disposition ?

👉 **Je rencontre une période de stress dans mon travail. Vers qui puis-je me tourner ?**

Je suis Directeur : 0805 230 439

Nous mettons à votre disposition un numéro vert, en cas d'urgence, disponible 24H/24 et 7J/7 par téléphone et tchat. Ce service est gratuit, anonyme et confidentiel.

Les principaux objectifs de ce service individualisé, anonyme et strictement confidentiel, assuré par des psychologues cliniciens diplômés et soumis au code de déontologie de la profession sont de :

- permettre de prendre du recul,
- aider à mieux cerner les éléments qui déclenchent le mal-être,
- aider à retrouver un meilleur équilibre,
- informer, orienter et accompagner vers des solutions appropriées
- apporter des conseils en management.

Je suis médecin ou interne en médecine : 0 800 288 038*

Vous serez mis en relation avec un confrère (médecin de la commission départementale d'entraide ordinaire ou médecin d'une association régionale d'entraide), avec un psychologue clinicien, ou avec un interlocuteur formé spécifiquement pour évoquer toute

difficulté financière, administrative, juridique ou autre.

*Ce numéro a été créé en 2018 par l'Ordre des médecins.

Je suis pharmacien ou étudiant en pharmacie : 0 800 73 69 59

Ce numéro vert, mis en place par l'Ordre national des pharmaciens aux côtés de l'association ADOP, permet à chaque pharmacien ou étudiant en pharmacie d'entrer en contact avec l'un des confrères bénévoles de l'association, en conservant son anonymat, pour lui exposer ses difficultés.

Suivez-nous sur les réseaux sociaux



Cet e-mail a été envoyé à karen.denepoux@sante.gouv.fr
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur CNG.

[Se désinscrire](#)



© 2023 CNG